



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 8 juin 2022

Délibération n°34/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 juin à dix heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image [SMPI] Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 24 mai 2022.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Gérard LEFEVRE
Mesdames Martine PINVILLE, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST.

Membres absents ou excusés : messieurs Jean-François DAURE, François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Xavier BONNEFONT
Mesdames Caroline COLOMBIER, Nicole BONNEFOY, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA.

Membres consultatifs présents : messieurs Andreas KOCH, Alain LEBRET.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	12
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	8
Votants	12

Objet : colloque Jeu Vidéo – Game Conf dans le cadre de la Game Cup

Afin de renforcer son développement économique et de poursuivre ses actions d'accompagnement du secteur du jeu vidéo indépendant, Magelis souhaite renouveler le colloque d'une journée et demie pour les professionnels, intitulé la Game Conf. Celui-ci se tiendra dans le cadre de la 3ème édition de la Game Cup, dont Magelis est par ailleurs partenaire.

Le Pôle Image souhaite ainsi profiter de cet événement national qu'est la Game Cup, dont la phase finale de remise des prix se déroulera à Angoulême le jeudi 29 septembre 2022 en soirée, pour organiser et réunir des protagonistes de premier plan à débattre des enjeux structurels de la filière du jeu vidéo.

Le programme du colloque, en cours d'élaboration, rassemblera des intervenants de qualité les jeudi 29 et vendredi 30 septembre, autour de conférences inspirantes ponctuées de moments de networking afin de favoriser les échanges et retours d'expériences.

La Game Conf se déroulera dans les locaux du Cnam-Enjmin, partenaire de l'événement. La programmation et l'animation de l'événement seront assurées par So Games.

Un site Internet dédié présentant le programme et les intervenants est consultable à l'adresse suivante : www.gameconf.fr

Aussi, le Pôle Image Magelis pourrait prendre en charge [directement ou par remboursement] les frais liés au transport, à l'hébergement, à la restauration et autres frais divers pour les intervenants, conférenciers et invités, du colloque Jeu Vidéo.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, à l'unanimité :

- approuvent l'organisation d'un colloque professionnel sur le Jeu Vidéo ;
- acceptent la prise en charge [directe ou par remboursement] par le Pôle Image Magelis des frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et autres frais divers des intervenants, conférenciers et invités pour cette opération pour l'édition 2022 de la Game Conf ;
- autorisent Monsieur le Président à conduire toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 13 juin 2022
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 13 juin 2022
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 13 juin 2022

Signé: Le Président

Le Président,
Philippe BOUTY

